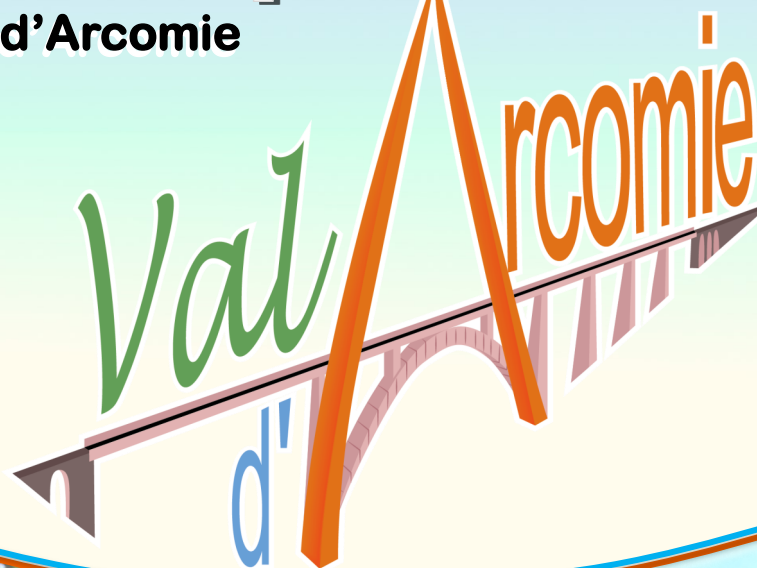


Bulletin Municipal

Commune de Val d'Arcomie

Juin 2025

Numéro 19



Sommaire

Mot du Maire	p2
Vie de la municipalité	p3
Dossier PNR Aubrac	p4
Vie de la Municipalité	p6
Commémoration	p13
Travaux	p14
Vie Associative	p15
Tourisme	p17
Ecoles	p18
Brèves	p20
Focus sur...	p22
Contacter la mairie	p23
Agenda Manifestations	p24

Imprimé
par la mairie
Site internet :
valdarcomie.fr





Chères Val d'Arcomiennes, chers Val d'Arcomiens,

Alors que nous approchons de la fin de ce mandat, il me semble essentiel de prendre un moment pour revenir sur les années écoulées, riches en défis mais aussi en espoirs pour Val d'Arcomie.

Notre début de mandat a été profondément marqué par la crise sanitaire du Covid-19. Cette période inédite a bouleversé notre quotidien et notre fonctionnement communal. Nous avons dû adapter nos services, repenser nos priorités et, surtout, faire preuve de solidarité. Je tiens à saluer l'engagement sans faille de l'ensemble des élus et agents communaux, qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour répondre aux besoins de chacun, dans un contexte souvent incertain.

Tout au long de ces années, la notion d'intérêt général a guidé chacune de nos décisions. Nous avons œuvré, ensemble, pour préserver la qualité de vie dans notre commune, soutenir nos associations, accompagner nos aînés et préparer l'avenir de nos enfants. C'est cette volonté de servir l'ensemble de la population, sans distinction, qui fait la force de notre action municipale.

L'année 2026 s'annonce d'ores et déjà comme une étape importante pour notre territoire. Au 1er janvier prochain, Val d'Arcomie rejoindra officiellement le Parc Naturel Régional de l'Aubrac en tant que commune partenaire. Cette adhésion est une formidable opportunité pour renforcer le dynamisme de notre commune, valoriser notre patrimoine naturel et culturel, et bénéficier de nouveaux partenariats pour accompagner nos projets.

Je suis convaincu que cette nouvelle aventure collective nous permettra de poursuivre notre engagement au service de l'intérêt général et d'offrir à Val d'Arcomie un avenir à la hauteur de ses ambitions.

Je remercie une nouvelle fois toutes celles et ceux qui, par leur implication et leur confiance, font vivre notre commune au quotidien.

Bel été à toutes et à tous !

Romuald Rivière



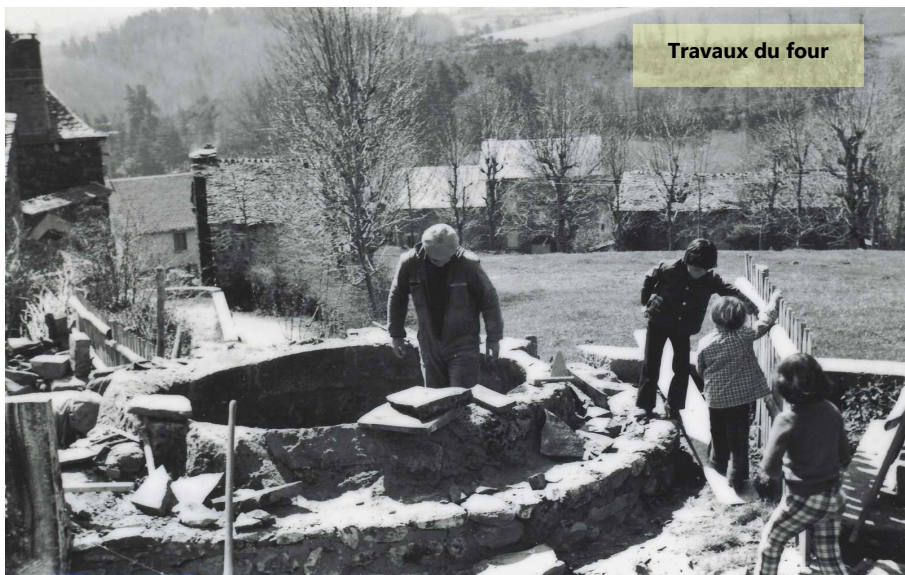
50 ans de l'Écomusée de Margeride



Le dimanche 21 septembre, de 10h à 18h, l'Écomusée fête ses 50 ans !

Vous êtes invités à vivre une journée festive à cette occasion à Loubaresse avec repas Aligot-jambon de pays le midi (sur réservation), animations, spectacle « Marie Jouvente dans la Grange », ateliers autour du patrimoine de la Ferme de Pierre Allègre (Cuisson du Pain, desserts), stands, projection de photographies et documents d'archive inédits, jeux anciens, buvette, boutique de produits locaux...

L'organisation est prévue en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et le Conservatoire de Saint-Flour Communauté, le comité des fêtes de Loubaresse et celui de Montchanson, l'Ape de Loubaresse, le groupe folklorique de la Haute-Auvergne, la Compagnie Carbone, Monsieur Olivier Masseran, les bénévoles de l'Association « Les Amis de l'Écomusée de Margeride » et la commune de Val d'Arcomie.



Renseignements
auprès de l'Écomusée au 09 64 40 10 72.

Exposition à la salle des mariages de la Mairie de Loubaresse du 15 juin au 21 septembre : « L'Écomusée de Margeride : toute une histoire ! »

Au début des années 70, se constitue à Loubaresse un groupe d'habitants soucieux de préserver et faire connaître le patrimoine culturel local. La volonté d'agir se concrétise par la création de la « Maison du Paysan », un lieu de présentation muséologique « différent ». C'est le début d'une grande aventure qui engendrera la création de l'Écomusée de Margeride. Replongez dans l'histoire de ce lieu emblématique et découvrez comment celui-ci s'adapte et répond aux enjeux contemporains.

Val d'Arcomie commune « partenaire » du PNR Aubrac

La commune de Val d'Arcomie, limitrophe du territoire classé du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Aubrac, a adopté volontairement la Charte du Parc fin 2024, afin d'intégrer le syndicat mixte du Parc en tant que commune « partenaire » (ou « associée »).

Après avis favorable du Bureau, le Comité syndical du Parc a validé à l'unanimité l'adhésion de la commune à partir du 1er janvier 2026. Adhérer au Parc permettra aux professionnels, aux porteurs de projets, de s'impliquer dans les programmes d'action du Parc, de pouvoir bénéficier de conseils, d'accompagnement techniques et financiers, voire même de participer à des expérimentations qui répondent à

des problématiques particulières, très locales, en lien avec le développement économique, le tourisme durable, l'adaptation au changement climatique...

Commune « classée », commune « partenaire/associée », qu'est-ce que cela signifie ?

Une commune partenaire ou associée est une commune adhérente au Syndicat mixte du Parc de l'Aubrac comme les autres mais n'appartenant pas au périmètre classé parc. Ce périmètre ne peut pas réglementairement être modifié avant la révision de la Charte et du classement parc en 2033. Dans l'attente, une commune partenaire bénéficie de l'inté-



gralité des actions et des services proposés par le Parc à l'exception du dispositif Marque Valeurs Parc (propriété de la Fédération des parcs) visant à valoriser des productions agricoles ou des hébergements touristiques respectant et partageant les valeurs du développement durable.

Il est également à noter que le code de l'environnement prévoit que les parcs naturels régionaux délivrent des avis aux services instructeurs dans le cadre de certaines procédures réglementaires (projets d'aménagement, documents de planification) : ces dispositions concernent seulement les périmètres classés des parcs.

Avec Val d'Arcomie, le Syndicat mixte du Parc comptera au 1er janvier prochain 15 communes partenaires, en plus des 64 communes du périmètre classé.



Combien ça coûte d'adhérer au Parc de l'Aubrac ?

Le budget du syndicat mixte du Parc est alimenté par les cotisations de

ses membres (Régions, Départements et Collectivités locales) à hauteur de 950 000 euros en 2025 auxquelles s'ajoute une dotation annuelle de l'État de 150 000 €. Les dotations statutaires des collectivités locales représentent 20 % des cotisations de l'ensemble des membres. Les contributions des collectivités locales sont différenciées entre communes membres (du périmètre classé) et communes partenaires (dont la contribution est inférieure) et réparties entre communes et communautés de communes adhérentes. La contribution de la commune de Val d'Arcomie en 2026 représenterait environ 2,80 €/habitant.

Des recettes complémentaires proviennent de subventions affectées spécifiquement aux études et travaux effectués chaque année. Ces opérations sont principalement financées par l'Europe, l'État, les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que d'autres organismes tels que l'Agence de l'Eau, l'ADEME... Des prestations spécifiques réalisées pour le compte de certaines collectivités adhérentes (communes et surtout communautés de communes) viennent compléter les recettes.

Les missions d'un Parc

Le classement Parc naturel régional constitue la reconnaissance d'un territoire remarquable à vivre, à partager, à développer et à préserver. Les missions d'un Parc sont au nombre de 5 :

- Protéger les paysages et les patrimoines naturels, culturels et immatériels.
- Contribuer à l'aménagement du territoire, en alliant qualité de vie et respect de l'environnement.
- Contribuer au développement économique, social et durable.
- Contribuer à l'information, la sensibilisation et l'éducation des publics aux patrimoines et à l'environnement.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

Ce projet prend la forme d'une Charte qui fixe les objectifs à atteindre, les orientations de développement, de protection et de mise en valeur du territoire. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire par les collectivités publiques. Opérationnelle pour 15 années, elle engage les collectivités qui l'ont adoptée (Communes, Intercommunalités, Départements et Régions), ainsi que l'Etat qui l'approuve par décret.

La Charte du Parc naturel régional de l'Aubrac a été co-construite suivant un processus participatif associant les institutions, les collectivités, les socioprofessionnels et les responsables associatifs aux différents travaux qu'il a engagés.

Pour animer, coordonner et mettre en œuvre les mesures de la Charte, une équipe technique pluridisciplinaire est au service des acteurs du territoire.

La méthode Parc

La Charte du Parc ne crée aucune réglementation supplémentaire, n'est pas opposable aux tiers et les règles applicables au droit de propriété (pêche, chasse, exploitation agricole des terres...) restent inchangées. Un Parc est un territoire vivant, lieu d'échanges, de concertation, d'expérimentations où l'information, la sensibilisation et l'association des forces vives sont privilégiées.

Pour suivre le Parc :

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr>



Chiffres clés

- 44 000 habitants, dont 30 000 dans les communes du périmètre classé,
- 79 communes avec Val d'Arcomie
- 6 communautés de communes
- 2 250 km de cours d'eau
- 1672 exploitations agricoles et environ 140 000 unités de gros bétail dans le périmètre classé
- 2/3 du territoire en prairies
- 1/3 du territoire en forêts
- 1/4 du territoire est classé en espaces naturels protégés
- 4 biens inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité



La lettre d'info du Parc,
vous connaissez ?
Abonnez-vous !



Draillies

de vallées en plateau,
la lettre d'info du Parc naturel régional de l'Aubrac

Ces pages reprennent en évènement et en chiffre quand c'est possible les actions qui ont été menées avec un total chiffré depuis 2020. Les items sont classés par thèmes.

Bâtiments

369 000 €

- Réalisation DPE pour l'ensemble du patrimoine (2025)
- Rénovation logement (ancienne poste Faverolles, Peuchabrier ...)
- Réfection toiture presbytère de La Bessaire
- Installation de l'annexe de Mairie de St Just à l'école + création du point poste
- Sécurisation toiture ferme Estrémiac
- Travaux sécurisation et étanchéité ancienne mairie St Just, confortement, accessibilité
- Renouvellement Chaudière Logement
- Diagnostic sécurité des tribunes des églises
- Etude pour l'évolution du local de chasse de Faverolles
- Changements de menuiseries différents bâtiments
- Lauréat Village d'avenir - Programme de rénovation énergétique
- Etude rénovation mairie de Loubaresse

Cadre de Travail

- Investissements :
 - ◇ Fraise à neige autotractée 2021
 - ◇ Tracteur Linder 2022
 - ◇ Broyeur d'accotement 2022
 - ◇ Tractopelle 2023
 - ◇ Gravillonneuse 2024
 - ◇ Tondeuse frontale 2025
 - ◇ Nettoyeur Haute pression Thermique 2025
 - ◇ Matériel informatique
- Equipement de sécurité des employés

220 000 €

Voirie / Chemins

- Voirie :
 - ◇ Total linéaire traité = 8.8 km hors 2025
 - Montant : 732 000 €
 - ◇ Travaux de sécurisation des 3 passages à niveau de la commune
- Chemins
 - ◇ Total linéaire traité = 20,6 km hors 2025
 - Montant : 343 000 €

École

- Liste des travaux :
 - ◇ Mise en conformité Ecole de Loubaresse avec accessibilité et sécurité incendie (en 2 tranches de travaux)
 - ◇ Tableaux numériques (2 dans chaque école)
 - ◇ Travaux création Garderie / Espace jeunesse à Loubaresse
 - ◇ Acoustique de la cantine de Loubaresse
- Participation aux voyages et sorties scolaires : 30 000 € au total
- TAP : 8500 €

366 000 €

Tourisme

- Travaux :
 - ◇ Rénovation salle de bain de gîte
 - ◇ Bloc sanitaire camping St Just
 - ◇ Mise en conformité accessibilité PMR camping St Just
 - ◇ Obtention prolongation du Classement Camping 3 étoiles
 - ◇ Aire de jeux Camping Saint Just
 - ◇ Piscine : changement pompe + traitement automatisé de la chloration + mise en conformité

243 000 €

Liste des Travaux participatifs

- Aire de convivialité à Auriac
- Entretien fontaine à Bournoncles et à Clavières d'Outres
- Rénovation fontaine de La Fage
- Nettoyage chemin à Pouze
- Aménagement de la partie Cuisine/Bar de la salle des fêtes de Loubaresse
- Terrain de pétanque à Clavières d'Outre (2025)
- Remise en service ancien lavoir de Loubaresse
- Toit du four de Clavières d'Outre

Communication

- Site internet (statistiques sur les 12 derniers mois) :
 - ◇ 19000 visites du site / an
 - ◇ 43000 pages vues / an (dont 5700 connexions sur la page du camping de Saint Just)
- Page Facebook (Sur les 12 derniers mois)
 - ◇ 997 abonnés
 - ◇ 39000 visite de la page / an
 - ◇ 4700 interactions avec le contenu (dont 3260 j'aime)
 - ◇ 743 publications / an
- 2 bulletins municipaux par an d'une vingtaine de pages chacun distribué dans toutes les boîtes au lettres
- Panneau Pocket : 90 abonnés

Cadre de vie

1 111 000 €

- Liste des opérations
 - ◇ Associations/Sport
 - * 3 terrains multisports
 - * Création parking au terrain de foot St Just
 - * Terrain de pétanque St Marc
 - * Abri de touche stade St Just 2025
 - * Eclairage terrain pétanque La Bessaire 2025
 - * Remise en état terrain foot St Just
 - * Comice Agricole 2025
 - ◇ Salles des fêtes
 - * Mise en service salle de Faverolles et son réseau chaleur (réseau avec mairie, logement et école)
 - * Lancement étude pour la salle St Just 2025
 - * Extension salle des fêtes de Loubaresse + équipement
 - * Rénovation mur extérieur salle St Marc
 - ◇ Sécurité
 - * Brigade mobile territoriale
 - * Radar pédagogique à Loubaresse
 - * Radar pédagogique à St Just 2025
 - ◇ Cimetière/Etat civil
 - * Stèle au jardin du souvenir à Saint Just 2025
 - * Informatisation et cartographie de la gestion de nos 7 cimetières
 - ◇ Services
 - * Installation d'abribus (Saint Just, Loubaresse x 2, La Bessaire)
- * 5 Spots Wifi publics supplémentaires (2 aux gîtes St Just et 3 Salles des fêtes) - 12 au total aujourd'hui
- * Création d'une station de charge véhicule électrique à la sortie A75 Loubaresse (2025)
- * Réduction du temps d'éclairage public 2025
- * Mise en place de l'adressage
- * Déménagement de la bibliothèque de Saint Just dans la nouvelle annexe de mairie
- * Boîte à livres à Loubaresse
- ◇ Divers
 - * Création d'un hangar pour le stockage des plaquettes
 - * Etude forestière sur le territoire communal
 - * Restauration monuments aux morts de Bournoncles et Loubaresse 2025
 - * Viabilisation terrain dans le bourg de Loubaresse 2025
 - * Création d'une piste forestière à Auriac
 - * Renouvellement de jeux extérieurs pour enfants
- Social
 - ◇ Colis de Noël des aînés : env. 130/an
 - ◇ Gestion de la Covid en début de mandat
- Associations
 - ◇ 24 associations actives
 - ◇ 35 manifestations / an en moyenne
 - ◇ 24 500 € subventions / an

En lien avec l'Intercommunalité

- Rallye des 6 ponts
- 140 ans du viaduc
- 50 ans de l'Ecomusée (2025)
- Mise à l'honneur des villages par le Pays d'Art et d'Histoire
 - ◇ Saint Marc 2022
 - ◇ Bournoncles 2023
 - ◇ Faverolles 2025
- Optimisation de la collecte des déchets et entourage des points de collecte (241 à 131 points de collecte)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunalité
- Manifestations Récréater
- Classement des Gorges de la Truyère et cahier de gestion
- Charte Forestière
- Mobilité
 - ◇ Aire de covoiturage (2025)
 - ◇ Ligne régulière Région
 - ◇ Desserte saisonnière (2026)
- Fin du transfert de compétence de l'Ecomusée La ferme (transfert du bâti)
- Transfert de compétence eau
- Projet d'aménagement du site de Garabit
- Sentier des maquisards
- Etude du schéma piste cyclable
- Etude de la Signalisation d'Information locale (SIL)

Eau / Assainissement

- Liste des opérations
 - ◇ Mise en conformité des captages d'eau
 - ◇ Fin de la procédure d'expropriation pour les derniers captages d'eau
 - ◇ Nettoyage des réservoirs
 - ◇ Etude du Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement
 - * Mise en place de la sectorisation
 - ◇ Amélioration du fonctionnement du réseau La Fouillière et Lespinas
 - ◇ Recherche de nouvelles ressources en eau
 - ◇ Rénovation de la vannerie des réservoirs du Chizolet et de Loubaresse
 - ◇ Extension du réseau à Estrémiac
 - ◇ Lancement de l'étude sur la rénovation de la station d'épuration de Clavières d'Outre et aménagement du village
 - ◇ Mise en sécurité des réservoirs de Faverolles, Loubaresse et La Fage
 - ◇ Réfection réseau AEP à La Bessière de Saint Marc et La Lébrine
 - ◇ Optimisation du fonctionnement des bassins de Saint Just
 - ◇ Mise à jour du schéma des poteaux incendie
 - ◇ Mise en place de la télésurveillance du réseau
 - ◇ Rénovation des systèmes de chloration à Auriac et Loubaresse
 - ◇ Renouvellement de conduites fuyardes
 - ◇ Recherche de fuites systématique

Les chiffres clés

- 880 abonnés
- 225 000 euros de recette par an
- Plus de 110 km de réseaux
- 12 réservoirs avec 1250 m3
- Nombre de fuites : 75 depuis 2020
- Renouvellement 80 compteurs sur 5 ans
- Travaux eau : 443 500 € depuis 2020
- Travaux assainissement : 183 000 €

Subventions (tous budgets confondus)

Montant total des subventions obtenues depuis 2020 :

844 000 €

VIE DE LA MUNICIPALITÉ

Dossier suivi par Christophe Baumelle



Le conseil municipal s'est réuni le 26 juin et a approuvé la mise en place d'un règlement de l'eau. Ce dernier définit les limites de prestation et le rôle de chacun, entre la mairie et l'abonné. Il sera mis en service à compter du 1er janvier 2026.

Il sera consultable sur le site internet de la commune à la rentrée de septembre.

Règlement de l'eau



Comice Agricole à Val d'Arcomie le 30 août à Faverolles

Depuis plusieurs années, la municipalité se déclarait volontaire pour organiser un comice agricole, alors

(volailles et lapins) ainsi que des ovins. Le tout sera complété par des exposants agricoles et un marché de producteurs locaux.



La buvette sera tenue en journée par le comice, et c'est les associations de la commune qui se chargent d'assurer le repas pour les plus de 400 couverts attendus. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez aider, tous les bénévoles sont bienvenus. La prochaine réunion d'organisation aura lieu le 15 juillet à Faverolles (20h30 au bâtiment de Champrojet).

Le soir aura lieu la traditionnelle « soirée des éleveurs », soirée gratuite ouverte à tous, animée par les frères Odoul de Saint Just. Elle se déroulera à la salle des fêtes de Faverolles. La buvette et la petite restauration seront assurés par les bénévoles de nos associations.

que le dernier s'est déroulé sur notre territoire le fut en 2014. C'est le 30 août que la commune accueillera cette manifestation d'ampleur fédératrice du monde agricole, organisé par le « comice de la cité des vents » et appuyé par les associations locales.

En effet, l'organisation de cette manifestation est aussi l'occasion de faire collaborer les associations de notre commune, les élus, les agriculteurs ainsi que des bénévoles.

Une centaine de bovins (races laitières) seront présentés au jury à Champrojet, à proximité du stade de Foot et du bâtiment communal de stockage. Comme tous les deux ans, le concours départemental Charolais aura lieu aussi à cette occasion. Auront également lieu une exposition de petits animaux



Dépôts sauvages d'ordures

Face au constat persistant de dépôts sauvages d'ordures sur notre commune, le conseil municipal a pris une délibération lors du dernier conseil fixant le montant de l'amende forfaitaire.

Notez que systématiquement, la gendarmerie est prévenue pour venir faire les constatations d'usage en vu d'une enquête, ou bien l'ONF en fonction du lieu du constat.





Projet d'aménagement de la salle de Saint Just

Le rez de chaussée sous la bibliothèque et sous l'annexe de mairie de Saint Just est utilisée par les associations et la municipalité mais la salle ne s'avère pas adaptée. Il s'agissait autrefois de la salle de cantine et du préau de l'école de Saint Just. Le vendredi 23 mai, l'adjoint en charge du dossier a organisé une réunion avec Cantal Habitat, assistant à maîtrise d'ouvrage pour le projet, les associations de Saint Just et les élus, principaux utilisateurs.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a recensé les besoins et les idées de chacun afin d'étudier les possibilités d'aménagement par rapport aux contraintes techniques dans le but de monter un cahier des charges pour ensuite consulter un architecte.

Les besoins exprimés par les trois associations concernées (aînés, foot et chasseurs) tournent autour d'une salle pour des réunions, des repas, des animations ou des festivités. Un chauffage collectif se-



ra également étudié pour l'ensemble du bâtiment, afin de supprimer l'actuel chauffage individuel au gaz.

Local de Chasse de Faverolles

L'ACCA de Faverolles (une trentaine d'adhérents) a sollicité la commune pour une extension du local de chasse, la partie salle de réunion / convivialité étant trop petite actuellement (14 m²).

La municipalité a lancé une étude auprès d'un architecte pour agrandir cette salle de 30 m², en utilisant une travée dans le hangar de stockage. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 42 000 € HT. Les travaux de finition seront pris en charge par les chasseurs. Cet aménagement pourrait débiter en 2026, sous réserve d'obtenir suffisamment de financement (état ou région).



Terrain de pétanque de Clavières d'Outre

Le club de pétanque « La Boule de la Truyère » a été créé en novembre 2024 et compte une quarantaine de licenciés.

Cette association a besoin d'un terrain pour les entraînements ainsi que l'organisation de concours. Un terrain déjà existant à Clavières d'Outre d'une surface de 1400 m²



va être aménagé sous forme de chantier participatif, 5760 € ont été mis au budget pour ce projet. La mairie fournit le cailloux de première couche pour la stabilité et le drainage ainsi que les matériaux de finition. Un entourage en bois sera également posé pour protéger et arrêter les boules, un point d'eau a été créé par la commune (2197 €).



Réhabilitation des réseaux de Clavières d'Outre



La commune de Val d'Arcomie a terminé les études relatives à ses Schémas Directeurs Eau et Assainissement courant 2024. Ces schémas ont permis de définir un programme de travaux à engager sur les 10 prochaines années. C'est dans cette continuité que le conseil municipal a validé le lancement des études de réhabilitation des réseaux du village de Clavières d'Outre qui à plusieurs titres constitue une priorité. Au-delà de la réhabilitation de l'ensemble des réseaux, le projet devra prévoir la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées.

En effet, le village de Clavières d'Outre est constitué d'un réseau des années 1970 pour partie en béton non armé. Il est de plus unitaire à 30 % et est très

sensible aux Entrées d'Eaux Claires Parasites Permanentes (eaux de source notamment).

La station de traitement des Eaux Usées est constituée d'un lit bactérien de 1971 dont les ouvrages en béton sont très dégradés et les rendements épura-toires ne sont plus conformes aux attentes des services de l'État. La Direction Départementale des Ter-ritoires a notamment fortement sollicité l'engage-ment de travaux sous peine de ne plus délivrer de permis de construire sur le bourg de Clavières d'Outre.

Le réseau d'eau potable en amiante ciment date lui aussi des années 1970 et de nombreuses fuites ont été traitées durant ce mandat.

Le projet prévoira l'enfouissement des réseaux élec-triques et téléphoniques. Enfin, le projet s'attachera à proposer un aménagement de qualité en phase avec les usages des habitants : mise en valeur du patrimoine par exemple, besoins de circulation, ...

Le bureau d'études Sud Infra Environnement d'Espa-lion a été choisi pour mener à bien les études. Celles-ci devraient débiter dès cet été avec pour objectif d'avoir un dossier projet abouti fin d'année pour partir à la chasse aux sub-ventions.



Adressage : suite et fin

La procédure d'adressage touche à sa fin. Les numé-ros et les noms de rue sont posés sur toute la com-mune (sauf rares excep-tions). Quelques erreurs et

oublis qui nous ont été signalés ont été corrigés, ou sont en cours de correction.



Pour toute éventuelle nouvelle re-marque, contacter la mairie (courrier ou mail : mairie@valdarcomie.fr)

Chiens errants

On observe encore et toujours des chiens errants sur la commune, avec récemment des incidents constatés ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte.

Il est rappelé aux propriétaires l'obligation de garder les chiens sur leur propriété quand celle-ci est close. A défaut, il doit être attaché ou tenu en laisse.

Maintenant, les signalements sont systématiquement transmis à la gen-darmerie.



Aire de covoiturage à Loubarette

Réclamée depuis des années, l'aire de covoiturage de Loubarette verra le jour à l'angle de la sortie de l'échangeur 31 de l'A75, donnant sur la RD909, proche du restaurant Le Drop.

Saint Flour Communauté, à qui incombe cette réalisation dans le cadre de leur compétence « Mobilité », prévoit 15 emplacements voiture, dont un pour les personnes à mobilité réduite, et des emplacements vélo.

Ce nouveau parking devrait mettre fin au stationnement chaotique que l'on constate dans les environs.



Animation du Pays d'Art et d'Histoire : Visite de Faverolles

Le dimanche 18 mai, le village de Faverolles était mis à l'honneur par le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) de Saint Flour. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées devant l'église à 15 heures pour découvrir le village autour de Cristian Omelhier, murailleur et linguiste. Il a fait observer le village, son patrimoine, ses maisons, ses fermes, son église, ses écoles, son monument aux morts différemment avec ses richesses, ses curiosités, son histoire en français et en occitan.



- L'église du « vialatge de Fabeiroles » Saint Martin avec son portail ogival sculpté au 19^{ième} siècle, son clocher d'une hauteur de 36 mètres construit en 1866 en remplacement d'un clocher à peigne. A l'intérieur de l'église, une ancienne frise a été découverte lors de la restauration de 2000. La toile de Saint Martin le représente parta-

geant sa cape pour en offrir une moitié à un pauvre. Devant l'église la grande croix serait une croix de mission.

- Les habitats anciens avec leurs particularités au niveau des ouvertures, les maisons plus riches avec leurs grandes fenêtres, la fontaine dans la cour, l'ancien couvent...
- Les bacs dont les deux pre-



miers étaient dédiés aux animaux, puis l'eau du premier lavoir utilisé pour le rinçage du linge et enfin le dernier lavoir pour le lavage.

- L'école des filles à l'architecture différente, de style colonial comme beaucoup d'écoles construites à cette époque début 1900.
- Le monument aux morts avec la présence d'un canon de construction allemande à ses côtés, curiosité quant à sa présence ici.



Vers 18 heures, la visite s'est terminée par le partage d'un verre offert par la municipalité à la salle des fêtes. Les participants ont remercié leur guide du pays d'art et d'histoire pour cette belle découverte et ses explications.

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 mai à Loubaresse



Mémoire et Citoyenneté : Cérémonie du 15 juin à Saint Just

A l'occasion des 80 ans de la libération, et dans le cadre de l'opération Mémoire et Citoyenneté, Saint-Flour Communauté, le musée de la Résistance d'Anterrieux, le musée de la Résistance du Mont-Mouchet, la commune de Murat, le Mémorial des Déportés de Murat et l'ensemble des partenaires ont rendu un hommage aux victimes de l'assassinat de blessés et de personnels du services de Santé FFI.





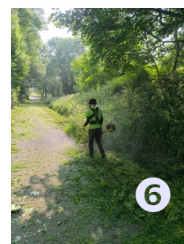
⇒ Voirie et chemin

- Réfection de chemins communaux (photo 1)
- Reprise de fossés et entretien des passages busés
- Amélioration des fossés à Falcimagne
- Entretien régulier des 12 stations d'épuration
- Entretien du réseau de chemins et routes à l'épaveuse



⇒ Sécurité et aménagements

- Pose de plots de sécurité aux abris bus de Loubaresse (photo 3)
- Protection de débords de toits en bord de rue de Saint Just
- Aménagement du parking du terrain de foot à Saint-Just
- Création d'une tranchée drainante à Loubaresse (photo 2)



⇒ Espaces verts et patrimoine

- Entretien des espaces verts tonte des bourg, des cimetières, églises (photo 6)
- Aménagement aire de jeu campings st Just (remplacement balançoire et face à face apport de sable (photo 4)
- Remplacement du face à face roche branlante

⇒ Bâtiments communaux et équipements publics

- Intervention sur diverses fuites d'eau (sanitaires de salles des fêtes, écoles, campings)
- Remise en route des mobil-homes et chalets après hivernage
- Mise en service de la piscine (photo 5)





- Un programme de 10 km de curage de fossé a été budgété pour cette année (photo)
- Le programme voirie 2025 dont les travaux concernent le lotissement de Loubaresse, la route du cimetière de Loubaresse, le Monteillon, Recoux, la route de Chambaron (purge des racines), La Lande, la voie communale de la Bessières de Saint Marc (purge des racines) est prévu pour une réalisation à partir de l'automne
- Une consultation va être lancée pour la réfection des chemins sur le secteur de Saint Just et Faverolles
- Les travaux de réfection du mur d'enceinte de la salle des fêtes de Saint Marc et la pose du portail et du portillon se feront dans l'automne. Cette évolution permettra de sécuriser la cour et d'achever les travaux extérieurs.

VIE ASSOCIATIVE

Dossier suivi par Jean-Sébastien Archer



Renouvellement bureau AS St Just

Le bureau du club de foot « AS Saint Just » a été renouvelé en cette fin de saison. Le nouveau président, Richard Gernez, rappelle que c'est un club qui se veut fédérateur, et qu'il ne s'adresse pas qu'aux seuls joueurs de Saint Just, mais à tous les joueurs des quatre communes historiques de Val d'Arcomie.

Si vous voulez rejoindre le club, contactez le nouveau président au 06 08 94 84 93.



Communiqué

Un collectif est en train de se monter autour de la volonté de retrouver comme avant « les rencontres du Granit », cette manifestation qui s'est déroulée à Saint Just entre 1999 et 2005 pour mettre en valeur le patrimoine naturel, le patrimoine bâti et le savoir-faire des tailleurs de pierre. Claude Anackiewicz, l'un des initiateurs de ce projet communique :



Mettre en valeur le patrimoine naturel, le patrimoine bâti et le savoir-faire des tailleurs de pierre c'est l'objectif visé par le collectif qui propose de relancer la fameuse « Rencontre du granit » de St Just.

Dès 1995, les élèves de l'école se sont intéressés au sujet, motivés par l'activité encore bien présente dans la commune et les témoignages de leurs parents et grands-parents. Grâce à leur travail et celui de leur instituteur, ils élaborent un film riche en témoignages et informations sur le savoir-faire local.

En découleront les sept éditions de la fête granit de St Just, de 1999 à 2005.

Autour de Vingo, tailleur de pierres bien connu et fidèle des éditions précédentes, quelques personnes réfléchissent actuellement à une relance de l'événement en 2026.

Se rencontrer autour du granit, c'est le maître mot. De là, quelques idées apparaissent :

« les rencontres successives pourraient déboucher sur une création collective mettant en valeur le savoir-faire de nos tailleurs de pierre, anciens et actuels ? Et si on proposait aux gens d'élaborer une ébauche de la création ? On pourrait peut-être positionner l'événement en juillet pour ne pas empiéter sur la fête du village ? etc... »

Bien d'autres questions sont en suspens, nous avons besoin de toutes les forces en présence sur la Commune pour y répondre, mais aussi pour y intégrer vos idées et souhaits : Elus, Associations,, particuliers, professionnels etc...

Une réunion publique sera organisée le 12 septembre à 20h à la salle de Saint Just, elle débouchera (ou pas) sur un projet qui sera porté par une association à créer ... Il faudra trancher, fédérer, voir qui fait quoi durant cette journée, avec qui et quand, ... c'est à nous tous de décider !

Bref, venez nombreuses et nombreux à la réunion publique de septembre pour poser



Chantier participatif à Loubaresse

Le 12 avril dernier, le comité des fêtes de Loubaresse, aidé d'un habitant du fond du village, a entrepris un chantier participatif pour l'entretien du patrimoine vernaculaire : il s'agit du lavoir du fond de Loubaresse qui était enseveli sous l'herbe, et plus alimenté en eau.



Avant



Après

GRAND JEU

Jeudi 24 Juillet à Saint-Just
20h ~ Devant la Salle des fêtes

**UNE BALADE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS,
des énigmes et des cadeaux !!!**

Plus d'infos : à l'OMJS

10 av. de Besserette à St-Flour
au 04.71.60.16.00

www.omjs.fr

www.facebook.com/omjs.desaintflour



De 7 à 77 ans
Gratuit !!!

En partenariat avec :

La Commune de Val d'Arcomie

Les rendez-vous de l'été :

Valres : le 10 juillet

Sérans : le 17 juillet

Chaudes-Aigues : le 31 juillet



Grand jeu de L'OMJS le 24 juillet à Saint Just

Comme tous les ans, l'OMJS organise un grand jeu en famille. Il consiste en une balade de 2 km environ dans le village, avec des énigmes et des cadeaux à gagner. Ce sera le 24 juillet à Saint Just, c'est gratuit et ouvert à tous. Plus d'infos au 04 71 60 16 00



Cette animation vous est proposée par l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports avec le soutien de Saint-Flour Communauté.



Saint Just

Le camping municipal de Saint Just pourra à nouveau compter sur Cerise Rigaud et Loïc Tanari, les saisonniers qui nous avaient rejoint en 2024, pour cette saison 2025. Laura Rocher est toujours en charge des locations de Saint Just.

Comme tous les ans, Anicet Maluchnik assurera le rôle de Maître Nageur de la piscine de Saint Just en juillet. Pour la première fois, c'est Mickaël Dubis (photo) qui prendra le relais au mois d'août. Ce professeur d'EPS de 45 ans, enseignant diplômé d'état en natation et handball nous arrive de Charente Maritime, il connaît la structure puisque il a été client du camping en 2023, et c'est à cette occasion qu'il nous a laissé un CV. Il se propose aussi de donner



des cours de natation en dehors des heures d'ouverture, pour adultes et enfants, comme Anicet Maluchnik..

La piscine sera ouverte du samedi 5 juillet au lundi 25 août inclus. Les horaires de baignade ne changent pas (10h30-12h30 puis 15h00-18h45), fermée le mardi toute la journée et le samedi matin.

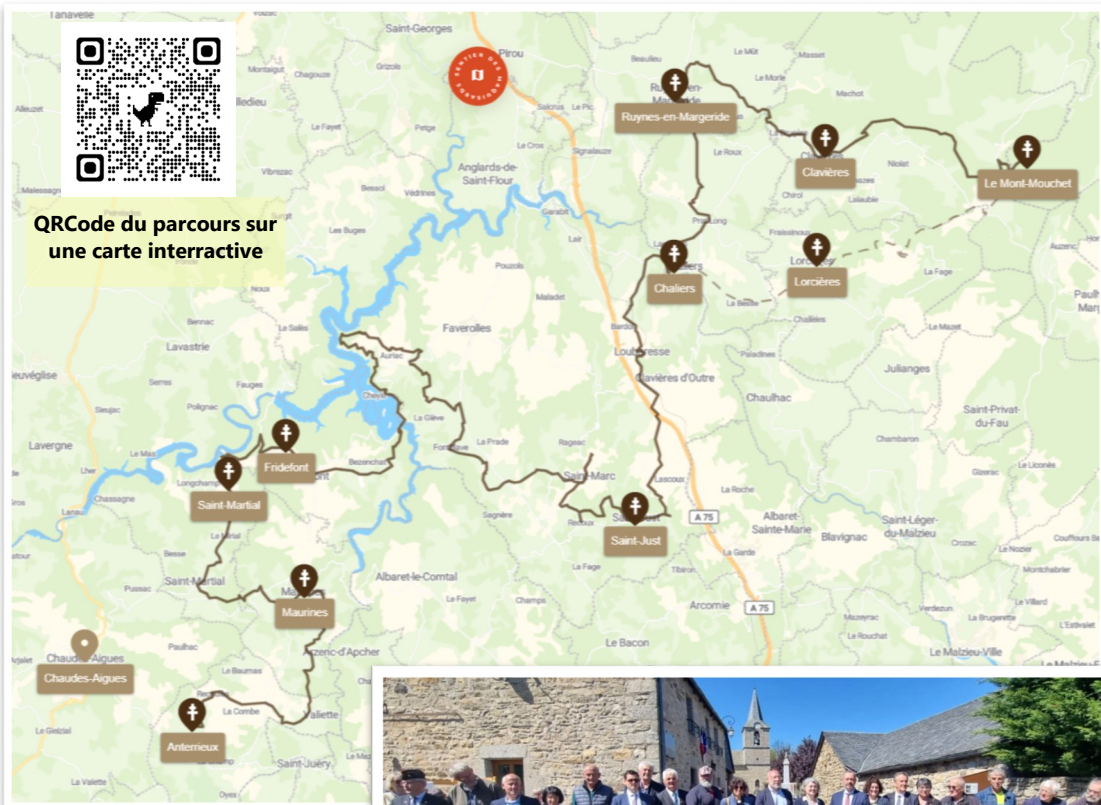
La modernisation des équipements de la piscine se poursuit cette année, après le changement d'une pompe en 2024, par l'installation d'un système de chloration et de régulation du PH automatique. Le coût de cette opération dépasse 10 000 euros.

Sentier des Maquisards

Le 16 mai dernier, la présidente de Saint Flour Communauté a inauguré le Sentier des Maquisards. Ce projet, initié par l'association du Musée de la Résistance d'Anterrieux, a été coordonné par Saint Flour Co pour que le travail conjoint des deux musées de la résistance (Anterrieux et le Mont Mouchet), des communes traversées, d'historiens et des associations de mémoire aboutisse à la création de ce parcours de 95 km (avec une variante à peine plus courte).

Dix totems jalonnent ce parcours mémoriel pour retracer et illustrer la traque qu'a subie la résistance locale en juin 1944, lorsque les 2000 hommes qui la compose ont fui depuis le Mont Mouchet vers l'ouest de manière confuse. Les totems sont placés au départ au Mont Mouchet, puis dans chaque commune : Clavières, Lorcières, Ruynes-en-Margeride, Chaliers, Val d'Arcomie, Fridefont, Saint-Martial, Maurines et Anterrieux. Le totem

de Saint Just est situé sur la placette du terrain de tennis, un QR code vous permet, comme sur chaque totem, d'accéder à des informations complémentaires sur les événements localement.





Nuit des Musées avec les enfants de l'école de Faverolles

Samedi 17 mai, les élèves et leur famille se sont rendus à Garabit pour la Nuit des Musées.



A cette occasion, les enfants ont présenté, à leurs parents et au public présent, les contes qu'ils ont inventés. Ces histoires ont vu le jour grâce à l'intervention, dans les classes, de Laurie du Pays d'Art et d'Histoire et d'Anaïs, de l'Ecomusée de Margeride. Après la lecture de plusieurs contes régionaux, les enfants ont imaginé, à leur tour, deux histoires autour du Viaduc de Garabit : « Le village englouti » et « L'inondation ».



Sorties Poney pour les enfants de Maternelle de Loubaresse

Les enfants de maternelle de l'école de Loubaresse, qui ne sont pas partis en voyage scolaire à Barcelone, ont eu droit en contre partie à des séances de poney.

Les jeudis du 15 mai au 26 juin, les enfants se sont retrouvés 6 fois au centre équestre du Val d'Oc à Estrémiac. Il y ont appris les bases comme le brossage des chevaux ou le curage des sabots, mais ils ont également appris à monter, et certains ont aussi fait un peu de voltige.





Voyage scolaire à Barcelone des enfants de l'école de Loubaresse



Les enfants de l'école de Loubaresse (hors maternelle) ont fait un voyage scolaire en Espagne. Départ le lundi 7 avril, retour le vendredi 11 avril 2025, les enfants ont passé une petite semaine à Barcelone.

Au programme des découvertes de la capitale de la catalogne ibérique se sont succédés : visite guidée de la ville avec un arrêt pour voir la mer et marche dans la ville pour voir l'archi-



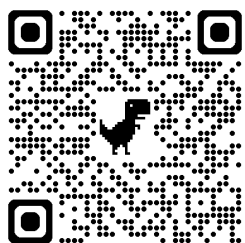
itecture de certains bâtiments ; visite de la Sagrada Familia (la célèbre basilique non achevée depuis 1882) et du Parc Güell (cité jardin de l'architecte catalan Gaudi) ; initiation au flamenco ; course d'orientation dans le Parc de la Ciutadella ; visite du musée Salvador Dali. Ce fut au dire de tous un sympathique voyage culturel.

Mise à Jour de l'appli et du site OURA



Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.oura.com>



Comme vous le savez la Région vous transporte pour encourager l'utilisation des transports collectifs. Ainsi, le site internet, et l'application OURA, qui permet de faire son circuit de transport et d'acheter en ligne un ticket, ont été mis à jour. N'oubliez pas que sur notre commune, un arrêt de la ligne Saint Flour / Saint Chely d'Apcher est situé dans la traversée de Loubaresse.

Suivant les jours, c'est 2 ou 3 bus le matin et autant l'après midi qui desservent Loubaresse.

Oùra c'est aujourd'hui une appli et une site qui permettent de calculer son itinéraire en transport collectif sur le territoire régional avec 55 réseaux intégrés, qui offrent la possibilité d'acheter ses titres de transport et dans quelques mois d'acheter un billet unique même dans le cadre d'une utilisation de plusieurs réseaux de transport. C'est également une carte qui permet de télécharger ses abonnements multi modaux.

Cet outil est le support indispensable pour voyager sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Bien + qu'une carte !

Organisez vos trajets en trains, cars, bus via **le site** et **l'appli mobile**

Apple Store

Google Play



Formation au premiers gestes

La caisse locale Groupama Vallée de l'Arcomie a organisé, avec la collaboration de la Protection Civile, une session d'« initiation aux gestes qui sauvent » le samedi 26 avril à la salle de Saint Marc.

Cette initiative de Mme Sylvie Jouve, présidente de la caisse locale de Groupama, était gratuite pour les 15 participants.



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER



ADMR de Ruynes en Margeride

L'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Ruynes en Margeride s'est réunie le 26 avril pour rendre hommage aux deux nouvelles retraitées, Dominique Bonifacie et Eliane Portal, à la salle des fêtes de Faverolles.

C'est l'occasion de rappeler que cette association, dirigée par un conseil d'administration de bénévoles, au service des personnes fragiles sur le territoire de 11 communes dont la nôtre, emploi autour d'une vingtaine de salariés. Sur tout le territoire, c'est environ 160 personnes qui bénéficient des services de cette structure.



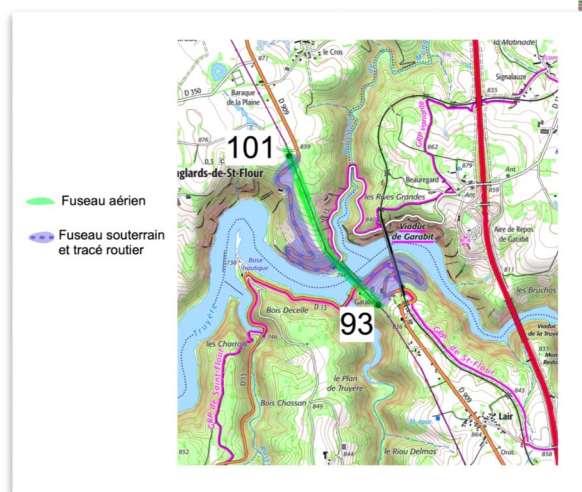
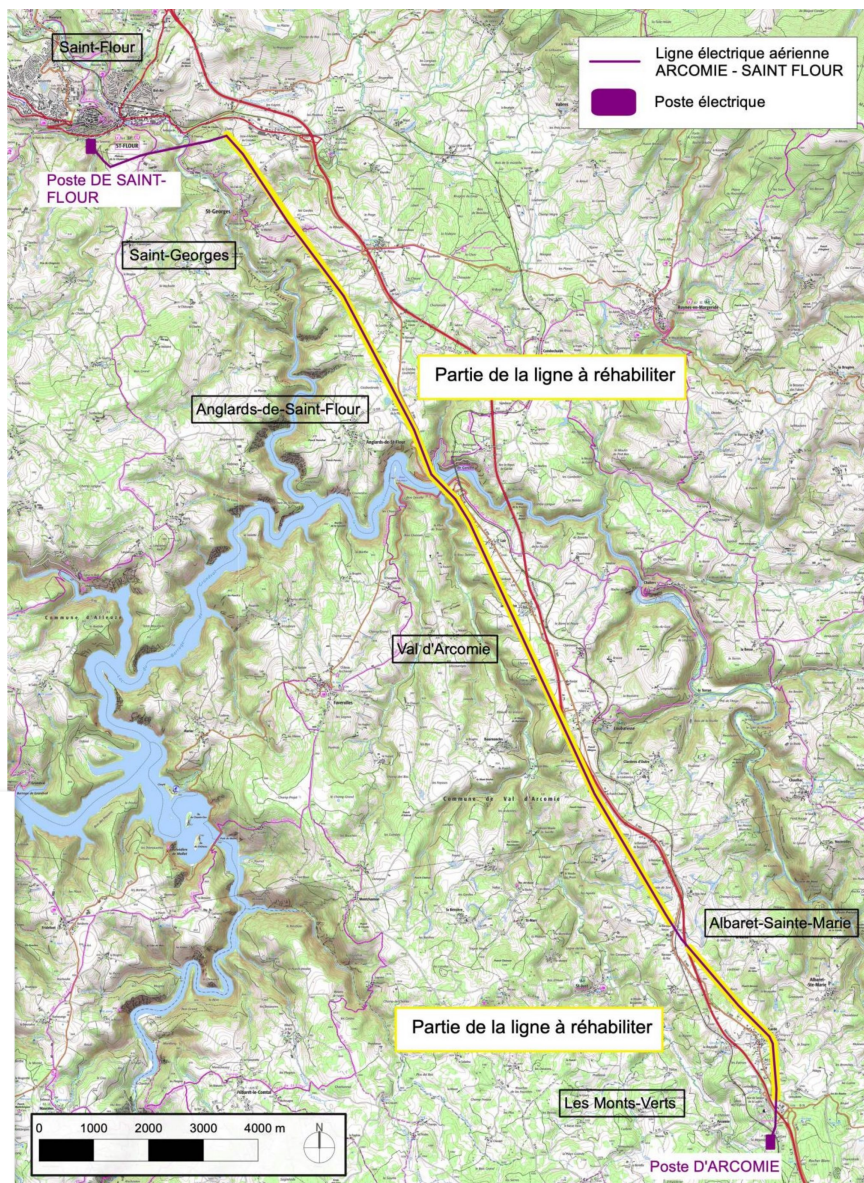
Renouvellement de la ligne 63000 volts



Le réseau
de transport
d'électricité

Le renouvellement de la ligne électrique, portée par le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) qui relie Saint Flour au village d'Arcomie (48) est désormais lancé. La ligne, comptant plus de 150 supports (ou pylônes), dont 85 % datent de 1932, s'étend sur 24 kilomètres. Que ce soit les câbles conducteurs, souvent en aluminium, ou les supports métalliques, il s'agit de matériel obsolète qui fut à l'origine, installé là pour alimenter la ligne de chemin de fer Neussargues / Béziers.

Les travaux consisteront, pour une grande majorité, à remplacer les supports par des supports plus haut et moins nombreux et à changer le câble conducteur. La partie traversant la Truyère près du Viaduc de Garabit sera enterrée (voir cartes).



Domaine du Viaduc : nouveau bar/restaurant de Garabit



Nathalie et Pierre-Brice Velay ont réouvert l'établissement de Garabit (anciennement « Gîte du Viaduc », en face de l'ancienne gare de Garabit), établissement qui a plus d'un siècle d'histoire en tant que bar-hôtel-restaurant. Les repreneurs, âgés d'un petite cinquantaine d'année, nous arrivent du Grau-du-Roi (30), mais Pierre-Brice, clermontois d'origine, connaît bien le coin puisqu'il a longtemps travaillé en auvergne et en Lozère.

Le restaurant, nommé Nautilus, propose une cuisine traditionnelle de produits locaux. Vous pourrez déguster des plats de saison, fabrication maison, avec un menu complet entrée, plat, fromage et dessert. Il est conseillé de réserver, surtout les week-end, si vous voulez vous assurer de trouver une place dans la salle d'environ 35 places.

Le Petrus-Café vous accueille à toute heure pour une glace ou une boisson. Nathalie et Pierre-Brice vous proposeront des cocktails maison, avec ou sans alcool, des bières artisanales ainsi qu'une sélection de vins de producteurs. Vous pourrez accompagner le moment d'une planche dégustation de charcuterie ou de fromages. Un coin vente à emporter vous propose une mini épicerie fine, avec terrines, charcuteries, bières artisanales, vins et même un dépôt de pain.



L'établissement est ouvert 7 jours sur 7 de Pâques à Toussaint, de 7h30 à 21h30. Contactez les ou réservez au 07 81 40 22 40, mail : domai-



neduviaduc15@hotmail.com

On ne peut que se réjouir de l'installation d'un nouveau commerce sur notre commune, en leur souhaitant réussite et prospérité.

Suivez leur actu sur la page Facebook « Domaine du Viaduc - Bar Gîte Restaurant » ou sur leur site internet www.domaineduviaduc.fr



CONTACTER LA MAIRIE OU LES ÉLUS

Horaires d'accueil du public

PERMANENCES DANS LES ANNEXES DE MAIRIE :

- **Faverolles :**
Lundi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
- **Agence postale de Faverolles :**
Les matins 10h à 12h du lundi au vendredi
- **Saint Just, avec l'Agence Postale :**
(à l'ancienne école)
Mardi : 9h00 à 12h30
Jeudi : 13h30 à 17h00
Vendredi : 13h30 à 16h30
- **Saint Marc :**
Sur rendez-vous les mardis après midi ou
mercredis après midi

Le Maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Maison des services de Ruynes en Margeride : 04 71 20 09 26
(lun, mar 9h à 12h ; mer, jeu, ven : 9h à 12h et 14h à 17h)

Véolia - Incident Eau 09 69 32 35 52 (en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Mairie de Val d'Arcomie à Loubaresse :

Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00 et 13H30 - 17H00

COORDONNÉES :

- Adresse postale :
Mairie de Val d'Arcomie
Bourg de Loubaresse
15320 Val d'Arcomie
- Mail :
mairie@valdarcomie.fr
- Téléphone :
04 71 73 70 11
du lundi au vendredi
9h30 à 12h puis 13h30 à 17h Choix 1)
- Site Internet : valdarcomie.fr
- Page Facebook "Val d'Arcomie"
- Application Panneau Pocket « Val d'Arcomie » (QR Code ->)



Depuis la création du site internet de la commune, il existe une page permettant de signaler à la mairie les petits tracas du quotidien à l'aide d'un formulaire en ligne. Menu "Pratique" puis "Signaler", ou adresse directe <https://valdarcomie.fr/signaler/>



A l'aide du coupon ci-dessous, vous pouvez également vous exprimer directement :

- pour signaler un problème, poser une question
- pour faire une suggestion ou une remarque

(N'hésitez pas non plus à faire une suggestion ou un commentaire sur ce bulletin municipal)



Remplissez ce coupon, découpez le et déposez le dans une des boîtes aux lettres d'une mairie de la commune

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone pour être recontacté le cas échéant : _____

Votre message : _____



AGENDA DES MANIFESTATIONS



Comme toujours, pensez à consulter l'agenda mis à jour en temps réel sur notre site internet pour vous tenir informé des dernières modifications. Association : pensez à tenir informé l'administrateur du site (administrateur@valdarcomie.fr)

Date	Evènement	Lieu	Organisateur	Contact/Infos
Sam 5 juillet	Fête de Saint Marc – Concours de pétanque 14h et Randonnée 10 km à 16h – Repas le soir (Jambons à la broche – Aligot, menu 16 €)	Saint Marc	Comité d'Animation St Marc	Réservation au 06 72 63 11 50
Mer 9 juillet	Marché de Pays de Loubaresse, repas saucisse aligot le soir	Loubaresse	Comité Loubaresse	06 79 81 18 94
Sam 12 juillet	Pétanque à Saint Just et Grillades	Saint Just	Foot – AS St Just	
Jeu 17 juillet	Cantal Tour Sport	Base de Mallet	Département	
Dim 20 juillet	Randonnée et repas au Four de Pouzols	Pouzols – Faverolles	Plaisir d'Antan	
Mer 23 juillet	Marché de Pays de Loubaresse, repas saucisse aligot le soir	Loubaresse	Comité Loubaresse	06 79 81 18 94
Jeu 24 juillet	Soirée grand jeu, animation gratuite familiale ouverte à tous. RDV sur l'esplanade devant le chapiteau à 20h. Parcours et énigmes sur 2 km	Saint Just	OMJS St Flour	
Sam 26 juillet	Repas de la Chasse ACCA St Marc	Salle St Marc	ACCA St Marc	
Mar 29 juillet	Dans le cadre du festival de rue d'Aurillac : Spectacle dès 10 ans "Un jour sans Pain"	Loubaresse, à côté de l'église	Compagnie Nanoua	
Jeu 31 juillet 20h00	Animation à La Roche Branlante : Spectacle déambulatoire sur le thème de la bête du Gévaudan	Salle des fêtes et Roche Branlante de Saint Marc	Ecomusée de Margeride	09 64 40 10 72 ou 04 71 23 43 32
Sam 2 août	Repas de Chasse Faverolles	Salle Faverolles	ACCA Faverolles	
Mer 6 août	Marché de Pays de Loubaresse, repas saucisse aligot le soir	Loubaresse	Comité Loubaresse	06 79 81 18 94
6 au 10 août	Tutto Blu : Rassemblement flottant sur le lac, préparation à la base de loisirs à partir du 1er août	Base de Mallet	Association Tutto Blu	
Jeu 14 août	Apéro Concert	Salle de Loubaresse	Comité Loubaresse	06 79 81 18 94
Ven 15 août	Fête de Loubaresse	Loubaresse	Comité Loubaresse	06 79 81 18 94
Sam 16 août	Concours de Pétanque à Clavières d'Outre	Terrain Clavières d'Outre	Club La boule de la Truyère	
Dim 24 août	Randonnée et repas au Four d'Auriac	Auriac – Faverolles	Plaisir d'Antan	
Mer 27 août	Marché de Pays de Loubaresse, repas saucisse aligot le soir	Loubaresse	Comité Loubaresse	06 79 81 18 94
Sam 30 août	Comice Agricole	Faverolles – Stade		
Dim 7 septembre	Fête de Saint Just	Saint Just	AS St Just + 3ème âge	
WE 13 et 14 septembre	Fête patronale de Montchanson	Montchanson	Comité Montchanson	
Dim 21 septembre	50 ans de l'Ecomusée	Loubaresse	Ecomusée	
Jeu 2 octobre	Conférence sur Marinette Menut, résistante capturée à Estremiac (80 ans de la libération)	Salle St Just	PAH – Pays d'Art et d'Histoire	
Dim 5 octobre	Rando et VTT	Montchanson	Comité Montchanson	
WE 11 et 12 octobre	Championnat de France d'Enduro	Passage sur la commune (Faverolles, St Marc)	Moto Club Haut Cantal	
Dim 19 octobre	Challenge Henri Hermet, pêche aux carnassiers	Lac de Garabit	APPMA	